Commune de La Ferté-Loupière

CONVOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

La Ferté-Loupière, le 28 mars 2024

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le

Mardi 9 avril 2024
à 20 h 30 au foyer communal

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente,
- Vote du compte de gestion 2023 budget communal ;
- Vote du compte administratif 2023 budget communal ;
- Vote de l'affectation de résultat 2023 ;
- Vote du budget primitif 2024 budget communal ;
- Vote du compte de gestion 2023 locaux commerciaux ;
- Vote du compte administratif 2023 locaux commerciaux ;
- Vote de l'affectation de résultat 2023 ;
- Vote du budget primitif 2024 locaux commerciaux ;
- Vote du compte de gestion 2023 budget assainissement ;
- Vote du compte administratif 2023 budget assainissement ;
- Vote du budget primitif 2024 budget assainissement ;
- Informations et questions diverses.

Séverine FERMIER
Le Maire

MAIRIE DE LA FERTE-LOUPIERE (YONNE)

POUVOIR

Je soussigné(e)
dans l'impossibilité d'assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal du mardi 9 avril 2024
donne par la présente pouvoir à :

pour me représenter à la séance du Conseil Municipal et prendre part à toutes délibérations, émettre tout vote sur les questions inscrites à l'ordre du jour, dont je certifie avoir pris connaissance.

Fait à : Le :

Tél. 03.86.73.14.87 mairie-la-ferte-loupiere@orange.fr
Département de l'Yonne - 89110 La Ferté-Loupière - 1, Place de la Mairie